

Traité de  
Theſſaloni-  
que.

mer le Corps de JESUS CHRIST. Il fait dans cette Homélie plusieurs remarques, pour expliquer les circonſtances de la Reſurrección de notre Seigneur; en-vioient quelques-unes. Il dit que ces femmes vinrent la nuit du Samedi au Dimanche au tombeau de JESUS-CHRIST; que Marie de Jacques est la Mere de Dieu, qui est ainsi appellée, parce qu'elle étoit la belle-mere de Saint Jacques, frere du Seigneur, c'est-à-dire, fils de Joseph d'une premiere femme; que celle qui l'accompagnoit étoit Marie Madeleine; qu'elles trouverent JESUS-CHRIST reſſuscité; que l'heure de sa Reſurrección est incertaine; que Marie Madeleine retourna une seconde fois au tombeau de JESUS-CHRIST avec d'autres femmes dès le grand matin; qu'elle y retourna encore deux autres fois; que les quatre Evangelistes parlent de quatre differens voyages des femmes au tombeau; qu'il y a cinq ou six Maries, Marie Madeleine, Mere de Dieu, belle-mere de Saint Jacques le Majeur; Marie, mere de Saint Jacques le Mineur, & de Josés; Marie de Cleophas, sœur de la Vierge; & Marie, sœur de Marthe & du Lazare. La distinction de ces Maries peut avoir quelque fondement; mais les quatre voyages au tombeau de JESUS-CHRIST sont une conjecture qui n'a point de vraisemblance. Cette Homélie avoit déjà été donnée en Grec par Savil parmi les Homélies supposées de Saint Chryſostome; & le P. Combes l'a donnée avec une version sur un Manuscrit, dans lequel elle est attribuée à Jean, Evêque de Theſſalonique. Il en avoit encore trouvé une autre sur l'Assomption de la Vierge, peu differente de l'Ecrit attribué à Meliton; mais il n'a pas jugé qu'elle méritât d'être donnée au Public. On trouve dans le septième Concile, act. 4. des Fragmens des Dialogues de Jean de Theſſalonique, dont le premier étoit entre un Gentil & un Catholique; & le second entre un Juif & un Chrétien. Dans le premier il prouve contre le Gentil, que l'on peut peindre les Anges & les ames, parce qu'ils sont corporels; & dans le second il montre que les images que l'on fait de JESUS-CHRIST & des Martyrs, qui sont en usage parmi les Chrétiens, ne font pas des Idoles.



## GREGOIRE D'ANTIOCHE.

GREGOIRE, Evêque d'Antioche, qui a tenu le Siege de cette Eglise depuis l'an 572. jusqu'à l'année 608. a fait un Discours sur le même sujet; mais il est moins dogmatique, & ne contient que des propofitions de Joseph à Pilate, de Pilate aux Juifs; des reflexions de la Mort, qui se parle à elle-même; & de plaintes des Femmes sur la mort de JESUS-CHRIST, & des discours de l'Ange aux Juifs & aux Femmes, & de JESUS-CHRIST à ces Femmes.

Gregoire  
Evêque  
d'Antio-  
che.



## JEAN, ARAUSIUS, HELLADIUS, JUSTE, NONNI- TUS ET CONANTIUS, EVE- QUES D'ESPAGNE.

JEAN, Abbé, & ensuite Evêque de Sarrago- Jean, A-  
Jce, frere de Braulton, florissoit vers l'an 620. rausius,  
Hellephonie nous assure qu'il étoit versé dans la Helladi-  
sainte Ecriture, & qu'il s'attachoit plus à in- Helladius, Ju-  
struire par ses Discours, que par ses Ecrits; qu'il ste, Non-  
avoit néanmoins écrit avec élégance quelques nius, & Con-  
prieres pour chanter dans l'Office Ecclesiasti- antius, Evê-  
que, & qu'il avoit aussi fait un Ecrit pour trou- ques  
ver le jour qu'on devoit célébrer tous les ans la d'Espa-  
Fête de Pâque. Nous n'avons plus rien de cet gne.

Le même Hellephonie met au rang des Auteurs Ecclesiastiques Arausius, Evêque de Toléde, & son successeur Helladius; mais comme il avoué qu'ils n'ont point écrit, il étoit inutile d'en augmenter le nombre des Auteurs. Le dernier a eu pour Disciple & pour successeur un nommé Juste, homme d'esprit & de merite, qui avoit écrit une lettre à Richilan, Abbé du Monastere d'Agali, dans laquelle il lui faisoit voir qu'il ne devoit point quitter son troupeau. Ces trois Evêques ont gouverné l'Eglise de Toléde depuis l'an 606. jusques à l'année 634. ou 635. Ce dernier a signé au Concile de Toléde,